

**SCoT****D'AUTAN ET DE COCAGNE****Bureau syndical du SCoT d'Autan et de Cocagne  
du mercredi 3 octobre 2018****Espace Ressources - Le Causse Espace d'Entreprises – Castres  
Extrait du registre des délibérations****Délibération n° 2018/05****Avis du Syndicat mixte du SCoT d'Autan et de Cocagne sur le  
projet de PLU de la commune de Labruguière**

L'an deux mille dix-huit, le trois octobre à 18 heures, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre PARIS, Président, le Bureau syndical du Syndicat mixte du SCoT d'Autan et de Cocagne s'est réuni à l'Espace ressources – le Causse Espace d'Entreprises, à Castres

**Participants**

Afférents au Bureau : 13 titulaires et 13 suppléants

Présents : 11

Procurations : 1

Votants : 11

Date de convocation : 24 septembre 2018

**Présents**

Titulaire	Suppléant
<b>Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet</b>	
M. Pascal BUGIS	
M. Jean-Pierre PARIS	
M. Jérémie LEMOINE	M. Manuel INIGO
M. Olivier FABRE	
M. Alain VAUTE	
<b>Communauté de communes du Sor et de l'Agout</b>	
Mme Anne LAPEROUZE	
M. Bernard TRANIER	
M. Alain POU	
<b>Communauté de communes de la Haute Vallée du Thoré</b>	
M. Daniel PEIGNE	
M. Florent GUTKIN	

**Délégués titulaires ayant donné pouvoir**

M. Roger CAUQUIL a donné procuration à M. Bernard Tranier

**Délégués titulaires ou suppléants excusés**

M. Xavier BORIES

Mme Nathalie de Villeneuve

M. Roger CAUQUIL

---

**Délibération n° 2018/05**

**Avis du Syndicat mixte du SCoT d'Autan et de Cocagne sur le projet de PLU de la commune de Labruguière**

---

Le Président ayant exposé,

Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Labruguière a été arrêté le 28 juin 2018.

Le Syndicat mixte du SCoT d'Autan et de Cocagne doit donner un avis sur les documents d'urbanisme arrêtés, aussi M. le Maire de la commune de Labruguière a-t-il sollicité le Syndicat mixte du SCoT d'Autan et de Cocagne pour qu'un avis soit donné sur ce projet, par courrier reçu le 16 juillet 2018.

Le Syndicat mixte par délibération n°2015-02 du 26 février 2015 a délégué cette compétence au Bureau du Syndicat mixte.

Le projet de PLU de Labruguière a été présenté en commission Urbanisme du SCoT, le 3 octobre 2018. Notamment la compatibilité avec le SCoT a été exposée, sur les points suivants :

- **Les perspectives démographiques, économiques et en matière d'habitat**
- **Le bilan général des zones et les objectifs de réduction de la consommation d'espace :**
- **La réalisation d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)**
- **L'identification des corridors écologiques et d'une trame verte et bleue,**
- **La préservation des espaces et des exploitations agricoles**
- **Le repérage et la préservation du patrimoine remarquable, des paysages et des entrées de ville**
- **L'adaptation au changement climatique et maîtrise des consommations énergétiques**

Sur toutes ces thématiques du SCoT, la commission urbanisme a considéré que le projet de PLU est compatible avec le SCoT

**Vu** la demande d'avis de la commune de Labruguière sur son projet de PLU ;

**Vu** la délibération du n°2015-02 du 26 février 2015 prise par le Comité syndical déléguant au Bureau la compétence pour donner les avis sur les documents d'urbanisme ;

Considérant que le projet de PLU a été présenté en commission Urbanisme du SCoT le 3 octobre 2018, que celle-ci a considéré que le projet de PLU de Labruguière est compatible avec le SCoT opposable et que celle-ci a émis un avis favorable

**Le Bureau syndical du Syndicat mixte du SCoT d'Autan et de Cocagne,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- donne un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Labruguière.

Fait à Castres, le 3 octobre 2018



Le Président,

  
Jean-Pierre PARIS

